

U.S.A.I.D. / BAMAKO
=====

CONTRAT N° OTR-0000-4329

INSTITUT DU SEHEL

PRE-AUDIT

Mai 1985

**Cabinet
Aziz Dieye**

en association avec
**Coopers
& Lybrand**

Mr Geoffrey G. Fritzler
Agency of International Development
RIG/DAKAR

DAKAR, le 15 Mai 1985

Monsieur Mr Fritzler,

En exécution de l'ordre de mission issu du contrat OTR 000.I.00-4329-00 du 11 Décembre 1984, nous avons l'honneur de vous faire la présente proposition en vue de la réalisation de l'audit financier des dépenses de l'Institut du Sahel (INSAH).

Nous avons effectué du 11 Avril au 3 Mai 1985 le pré-audit des systèmes comptables et procédures du Contrôle interne de l'Institut du Sahel (INSAH) pour la période du 01.01.1980 au 31.12.84.

Nous avons rencontré :

M. David Wilson
- Mr Romwall

Directeur USAID Bamako
Analyste financier de l'agence pour le développement international à Bamako

Mike Emmy Simmons

Chef de projet Agriculture de l'agence pour le Développement international à Bamako

M. DON VAN NOY

Responsable du "Sahel regional Financial Management project.

M. Thomas Reubens

Directeur Général de l'Institut du Sahel

M. Madi Konaté

Directeur Administratif et financier de l'Institut

M. Adou Gadiaga

Agent comptable de l'Institut du Sahel

11

Nous avons aussi rencontré les différents chefs de départements de recherche qui composent l'Institut du Sahel tel que :

Le RESADOC, la formation, la communication de l'USED.

Ces rencontres ont permis de discuter et d'observer les opérations et transactions de l'INSAH d'une part et d'effectuer des descriptions et tests que nous avons jugé nécessaires en la circonstance pour comprendre le système comptable de l'Institut.

HISTORIQUE

L'Institut du Sahel est une institution spécialisée du CILSS. Il a été créé en 1976 pour servir d'organisme de coopération pour la promotion des recherches, de la formation et de l'information scientifique et technique, indispensables à la réalisation des objectifs assignés au CILSS.*

- autoffisance alimentaire
- connaissance des milieux humains
- formation des cadres
- maîtrise de l'eau
- restauration de l'espace sahélien

Afin d'atteindre ses objectifs l'Institut du Sahel doit entre autres, assurer les rôles de :

- Collecte, d'analyse et de diffusion des résultats de la recherche scientifique et technique
- Transfert et adaptation des technologies
- Promotion, harmonisation et coordination de la recherche scientifique et technique
- Formation des chercheurs et des techniciens.

L'Institut est financé par la contribution des Etats membres du CILSS pour un montant annuel de 91 837 358 FCFA et par différents donateurs tels que : l'USAID le FED, l'UNSO, le PNUD, le CRDI.

Les financements les plus importants sont octroyés par :

- L'USAID : les accords de financement N° 625 0911 intitulé Soutien au Secrétariat et au RESADOC pour un montant de US \$ 1 369 Million, N° 625 0927 intitulé Soutien à l'USED pour un montant US \$ 6 932 000.
- Le FED : Projet mil, sorgho, niébé ECU 3 000 000 pour une période de 4 ans à partir du 14 Juin 1981.

Objectifs et étendue du contrôle proposé

Nous proposons d'effectuer un audit financier et de fonctionnement des procédures des dépenses prélevées sur les fonds alloués par l'USAID d'après les conventions de financement ci-dessous :

N° Convention	Période à auditer	Montants estimés à auditer
625 0911 Soutien au RESADOC et au Secrétariat		
3eme Amendement	1980 à 1984	231 000
4eme Amendement		238 000
5eme Amendement		500 000
6eme Amendement		400 000
		1 369 000
625 0927 soutien à l'USED	1980 à 1984	6 932 000
625 0928 soutien information et protection des végétaux	1984	45 000
		8 346 000

A la fin de l'audit, nous adresserons un rapport dans lequel vous trouverez en plus des résultats des tests et contrôles effectués, une récapitulation des financements par contrat, par année, en distinguant les montants encaissés et les dépenses qui ont été engagées en distinguant ceux qui sont réellement décaissés de ceux qui ne le sont pas.

RESULTAT DE LA REVUE PRELIMINAIRE

Les discussions avec les différents responsables de l'INSAH et la revue limitée du système comptable et des transactions effectuées par l'Institut nous ont permis de faire une évaluation sur l'auditabilité des dépenses imputées à chaque accord de financement afin de déterminer la nature, l'étendue et la planification de l'audit.

A travers les discussions que nous avons eues avec M. Reuben et ses collaborateurs, nous avons pu déterminer que les accords de financement signés avec l'USAID pourraient faire l'objet d'un audit.

Nous avons collecté toute la documentation susceptible de nous faire comprendre le système de contrôle interne en mettant en oeuvre les diligences généralement admises par la profession.

Nous avons aussi fait une description sommaire des procédures et systèmes d'information en vigueur tant au niveau des unités opérationnelles qu'au niveau de la direction en sélectionnant des opérations qui nous permettront de réduire ou étendre nos tests de validation.

Durant la période sous revue (1980 à 1984), un changement important s'est opéré avec l'arrivée de M. Reuben en Juin 1983.

M. Reuben a tenté de mettre en place un système de contrôle interne qui lui permettrait d'éliminer les faiblesses qui existaient dans la gestion du projet, en l'occurrence en mettant en place un contrôle plus rigoureux sur les règlements et sur le suivi des comptes bancaires.

Il faut noter également que l'Institut du Sahel est en pleine réorganisation. En effet actuellement, il existe deux comptabilités :

1. L'USED qui gère de manière autonome ses fonds en tenant sa propre comptabilité.
2. L'agence comptable qui gère l'ensemble des autres fonds.

Le Conseil des Ministres du CILSS du 15 Mai 1985 devrait décider : l'unification des deux entités et d'un système de budget consolidé.

C'est pourquoi, nous pensons que l'audit devrait s'étendre à tous les accords de financement signés par l'Institut du Sahel.

Les commentaires suivants résument le contrôle interne sur la période de 1980 à 1984.

La procédure budgétaire.

Le système budgétaire qui existe dans les différentes unités n'est pas un outil de gestion mais simplement un moyen d'obtenir les fonds des bailleurs.

Le système comptable.

Il n'existe pas de système uniforme cohérent de gestion administrative et financière.

Il n'est pas possible actuellement de connaître les montants des financements globaux réalisés.

Il est difficile de s'assurer que les dépenses effectuées avec les fonds de bailleurs correspondent à des biens et services nécessaires au projet.

Il est impossible de suivre les actifs immobilisés acquis avec les ressources du projet du fait de la non existence d'une comptabilité à partie double.

Les comptes bancaires.

Il a été ouvert un compte bancaire par projet donc par source de financement. Le livre de banque est tenu par rubrique budgétaire, mais il est impossible de rapprocher par exemple la rubrique équipements avec le livre des immobilisations du fait que la rubrique équipement enregistre non seulement des valeurs immobilisées mais aussi des fournitures de bureau et autres.

Les rapprochements bancaires sont effectués tous les mois.

Les salaires.

Un suivi des temps est assuré au niveau de la direction du personnel et du matériel.

Les heures d'arrivée et de départ sont mentionnées mais il n'est pas tenu compte des temps passés au moment du calcul des salaires.

Certains salaires ne sont pas connus du service du personnel car le système de rémunération est disparate.

Approche d'audit et planification

Le pré-audit a été axé sur les discussions avec le personnel clé de l'Institut et les responsables de l'USAID d'une part et d'une revue limitée des opérations de l'INSAH d'autre part.

Nous estimons que la documentation existante pourrait servir de point de départ d'une mission d'audit à la fois financière et opérationnelle.

Nous pensons que l'audit devrait porter sur les points mentionnés aux tableaux des temps prévus.

TEMPS ALLOUES EN JOURS.

(J)

	:	-	:	Manager	:	Equipe
	:		:		:	d'audit
	:		:		:	
1. Analyse des besoins d'information de gestion des bailleurs de fonds de la direction générale et des autorités de tutelle pour déceler la possibilité d'un système minimum qui satisfasse les demandes de chaque partie concernée.	:	5J	:	5J	:	10J
	:		:		:	
2. Analyse du système d'information de gestion existant actuellement en vue d'en déceler les faiblesses et de suggérer les modifications appropriées.	:	5J	:	5J	:	10J
	:		:		:	
3. analyse des compétences actuellement disponibles au niveau de l'Institut en vue d'estimer les capacités de l'Institut à assimiler de nouvelles structures administratives et financières.	:	3J	:	3J	:	10J
	:		:		:	
4. tests de fonctions et de validation des encaissements et des dépenses pour chaque accord de financement et ses amendements.	:	2J	:	2J	:	5J
	:		:		:	
5. préparation d'une analyse des financements en terme de % de participation des bailleurs et en terme de % de réalisation.	:	1J	:	1J	:	5J
	:		:		:	
	:		:		:	
	:		:		:	
	:		:		:	

TEMPS ALLOUES EN JOURS (SUITE)

(J)

	: Partner	: manager	: Equipe d'audit
6. Préparation du rapport donnant :	4J	15J	15J
. Notre opinion sur les encaissements et les dépenses effectuées.	:	:	:
. la récapitulation des sommes encais- sées par projet depuis l'origine et des montants engagés (avec % de réa- lisation).	:	:	:
. Rapport sur les rubriques 1.2.3.	:	:	:
	20J	31J	55J
	:	:	:
	:	:	:

Nous sommes **prêts** à faire démarrer la mission d'audit environ deux semaines après avoir reçu votre ordre de mission et nous nous engageons à vous donner notre rapoort final 12 semaines après le début de l'audit.

BUDGET PAR COLLABORATEUR ET PAR NOMBRE DE JOURS.

TRAVAUX PAR RUBRI- QUES.	1	2	3	4	5	6	TOTAL
A. BADARA DIOUF	5	5	5	20	5	15	55
PAPE N. DIALLO	5	5	5	20	5		40
MONIQUE NDIAYE	5	5	5	20	5		40
	15	15	15	60	15	15	135

EQUIPE PREVUE POUR LA MISSION.

L'équipe d'audit sera dirigée par M. Aziz DIEYE, l'associé responsable du Cabinet, pour l'audit des sociétés publiques et para publiques.

Il sera assisté de Abdoulaye NDOYE qui est manager au bureau de Dakar et qui a fait des travaux similaires à ceux demandés ici pour des organismes bénéficiant de concours extérieurs.

Une équipe d'auditeurs procédera sur place aux tests et travaux requis.

Nous annexons à la présente les curricula vitae des principaux responsables. Chacune de ces personnes est un employé à plein temps de notre firme.

L'affectation de chacun des agents a été faite sur la base de ses compétences exclusivement et n'est aucunement le résultat d'une suggestion par un employé de l'USAID.

Je certifie que les taux de facturation quotidiens ci-dessus proposés sont fondés sur des salaires réels que le personnel suggéré recevra pour chaque jour consacré à la mission.

HONORAIRES ET FRAIS.1. HONORAIRES.

	<u>Taux journalier</u>	<u>Nbre jours</u>	<u>Honoraires</u>
Associés	400	20 J	8 000
Manager	170,44	31 J	5 407
Staff	100	135 J	13 500
		186 J	26 907

2. FRAIS.

- Billet Avion. 5 billets X 260 =	1 300
- Perdieu DLR 81 X 150 =	12 150
- Frais Secrétariat 5 Jours X 50 =	250
Total frais DLR	= 13 700

3. COUT TOTAL. DLR. 40 607